



ÉDITORIAL de Monsieur le Maire



Madame, Monsieur, chers Concitoyens,

Voici déjà notre dernier *Bulletin Municipal* de l'année 2012. Il est l'occasion d'entrevoir avec vous, en quelques lignes ce que sera probablement 2013. L'ensemble des investissements, prévus cette année, sera presque entièrement réalisé et financé. Nous aurons l'opportunité de faire le point sur ce sujet lors des vœux de la municipalité aux Tourretois, dont la date est d'ores et déjà fixée au 16 janvier 2013.

Qu'advient-il des investissements que nous souhaitons réaliser ? La réponse n'est pas aisée car elle dépend d'éléments financiers que nous ne maîtrisons pas :

- Pour la 3^{ème} année consécutive la dotation de l'État est « gelée » en euros courants. Elle diminuera à partir de 2014 et la baisse se poursuivra en 2015.
- L'aménagement du temps scolaire impacte les charges de fonctionnement de la commune sans contre partie financière de la part de l'État ; il faudra en effet mobiliser du personnel, faire face à des frais supplémentaires d'éclairage, chauffage, cantine etc....
- Les aides du Département se recentrent sur les objectifs prioritaires relevant de sa compétence d'attribution.
- Les revenus essentiels de la commune s'articulent autour des 3 taxes dites locales, des droits de mutations,

des taxes de séjour et quelques produits divers. Faut-il augmenter les impôts locaux (taux communal)... ? J'y suis opposé. Nous ferons face en mobilisant toutes nos ressources, en poursuivant la maîtrise de nos charges ; il nous incombe, quoiqu'il arrive, d'assurer un service performant aux habitants du village, et n'oublions pas que nous sommes adossés à la Communauté d'Agglomération de Montélimar qui poursuit ses investissements sur notre territoire. Début janvier la déchetterie, à proximité du barrage du Logis Neuf, sera mise en service Pour nous habitants des Tourrettes, des kilomètres en moins pour se débarrasser des déchets non ménagers de toute nature, et surtout plus aucune excuse pour laisser nos encombrants dans les rues ou les fossés du village....!

Fin 2013 ou début 2014, l'assainissement de la commune sera enfin connecté à une station d'épuration et non plus déversé directement dans le Rhône... !

Avec mes amitiés

Bonne lecture et à très bientôt.

Jean-Pierre LAVAL
Maire

Inauguration du Centre Culturel



C'est par une belle fin de journée ensoleillée que s'est déroulée la cérémonie d'inauguration du Centre Culturel. Les Tourretois avaient répondu nombreux à cette invitation.

A signaler que ce chantier de 896 600 € est sans doute le plus important de la mandature. Un tel équipement est rare dans une commune de 1000 habitants. Il a été conjointement financé par la commune à hauteur de 68 % et par les subventions des collectivités locales, Département, Région et Communauté d'Agglomération. Jean-Pierre LAVAL a retracé dans son discours l'historique de ce chantier et a rendu hommage au 1^{er} adjoint, qui a piloté de main de maître cette construction, ainsi qu'à M. RAMADIER, Architecte et tous les corps de métier qui sont intervenus.

Ce furent ensuite les discours de Mme. Joëlle FAURE, suppléante du Conseiller Général André GILLES, de Mr. Thibaut CHARLET, représentant Franck REYNIER, Député-Maire de Montélimar et Président de la Communauté d'Agglomération Montélimar Sésame, et Mme. Anne-Marie REME-PIC, représentant le Conseil Général de Drôme et la région Rhône-Alpes. On notait également la présence de plusieurs maires de communes avoisinantes.

Après le temps des discours, il a été procédé à la traditionnelle coupure du ruban, précédant la visite des nouveaux locaux par les personnalités présentes et le public curieux de connaître ce nouvel équipement. Un buffet a clôturé cette manifestation, qui marquera un temps fort pour le village.

LES TOURRETTES

Séance du 6 septembre 2012

Extraits des délibérations du Conseil Municipal

1- Avenant de transfert au profit de la société FRANCE PYLÔNES SERVICES de la concession conclue avec BOUYGUES TELECOM : le Conseil Municipal décide : La Société France Pylônes Services est agréée en tant que cessionnaire des droits et obligations de Bouygues Télécom nés de la convention n° T31587 conclue entre la ville de LES TOURETTES (26740) et Bouygues Télécom le 04/12/2003. L'avenant de transfert au profit de la société « France Pylônes Services » de la convention susvisée est approuvé.

2 - Institution de la taxe de séjour - Période de perception - Fixation des tarifs : Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide : Le nouveau taux de la taxe de séjour est modifié à compter du 1^{er} janvier 2013. La taxe de séjour est assise sur le nombre de personnes hébergées non domiciliées dans la commune et n'y possédant pas de résidence au titre de laquelle elles sont passibles de la taxe d'habitation. Le montant de la taxe dépend du nombre de personnes logées et de la durée du séjour. La période de perception de la taxe de séjour est fixée du 1^{er} janvier au 31 décembre (année civile).

3 -Fixation des Tarifs de la bibliothèque : Le Maire propose une tarification unique, pour l'ensemble des fonctionnalités et services. Elle s'appliquera à compter de la date d'ouverture du service, étant précisé que les abonnements en cours iront jusqu'à leur date d'échéance en ouvrant droit à cet ensemble de services. Le Maire propose d'adopter le tarif suivant : 5 € pour les adultes (10 € par couple). Gratuité pour les étudiants et les moins de 18 ans. Etant précisé que le tarif comprend le prêt de livres et l'utilisation de la borne de consultation internet .

5 - Résultat de l'appel à projet pour la création d'un parc photovoltaïque dans la zone Nord . Un projet a été présenté par la société LANGA SOLAR pour la construction d'un parc photovoltaïque, sur la zone d'activité nord. Une discussion s'engage où il est rappelé que cette zone d'activités située entre la RN7 et l'A7, pose un problème d'accès. Cependant, cet emplacement permettrait la création d'une aire de co-voiturage, et avec une modification de l'accès depuis le rond-point, de supprimer la sortie dangereuse de la zone du Pavé. Après en avoir délibéré, à la majorité de 9 voix sur 12, le Conseil Municipal, décide de différer de 6 mois sa décision concernant l'implantation d'un parc photovoltaïque sur la zone Nord par l'entreprise LANGA SOLAR et demande d'utiliser ce délai pour faire le point avec toutes les entités concernées par l'aménagement de cette zone pour obtenir des éléments

concrets relatifs à son accessibilité et ainsi étayer la décision qu'il doit prendre. **Rénovation du terrain de sport utilisé par les écoles:** La Commune projette de rénover le terrain de sport utilisé par les élèves des écoles primaire et maternelle dans le cadre des activités scolaires ainsi que par les jeunes de La Commune pour la pratique du basket et du hand ball. En effet, l'état actuel de ce terrain de sport ne permet pas une utilisation satisfaisante, à savoir : Revêtement en enrobé en mauvais état, marquages au sol des limites des terrains partiellement effacés et panneaux de basket tellement détériorés, donc dangereux, qu'ils ont été déposés.

7 - Questions diverses: Arrêtés pris par Le Maire M. Le Maire présente les 2 arrêtés qu'il a pris au mois d'août : L'arrêté n°2012-42 concernant les déjections canines : l'accès des aires de jeux, bacs à sable et lieux publics de loisirs est strictement interdit aux chiens, même tenus en laisse. Les chiens ne peuvent circuler dans le reste de l'espace public que tenus en laisse. Il sera complété avec les interdictions aux abords du CRA, du nouveau bâtiment abritant la bibliothèque municipale et la salle d'animation et des écoles. L'arrêté n°2012-43 concernant l'interdiction de baignade dans le Blomard : pour des raisons de sécurité et de salubrité, la baignade dans le Blomard est formellement interdite depuis sa source jusqu'au Rhône. **Date d'inauguration de la bibliothèque et salle d'animation :** L'inauguration du nouveau bâtiment abritant la bibliothèque municipale et la salle d'animation aura lieu le 12 octobre 2012 à 17 heures. **Choix du nom de la salle d'animation :** Le nouveau bâtiment abritant la bibliothèque municipale et la salle d'animation prend le nom de Centre Culturel. Un concours avait été lancé pour lui donner un nom. Parmi les nombreuses propositions, le nom de "Salle Jean FERRAT" recueille le plus de suffrages. L'accord nécessaire pour dénommer ainsi la salle d'animation sera sollicité auprès de Mme C. TENENBAUM, épouse de Jean FERRAT. **Installation d'une antenne SNCF en zone NDFRM.** M. BELPEER présente un projet SNCF d'implantation d'une antenne de radiotéléphonie sur la parcelle AB 30, située en zone NDFr1, entre le Rhône et la voie ferrée, sensiblement au niveau de DEMO'CAT. Cette antenne, placée en bordure de voie ferrée, est un élément du réseau de radiotéléphonie qui sera développé sur 11 500 kms du réseau ferré français à équiper. Ce réseau est destiné à assurer la liaison entre le personnel embarqué et le personnel au sol.

Séance du 18 octobre 2012

Le Conseil Municipal a validé la composition de la Commission Locale de l'Aire de mise en Valeur de l'Architecture et du Patrimoine (A.V.A.P.) qui comprend des représentants des services de l'Etat, de La Commune ainsi que les personnes qualifiées au titre du patrimoine culturel ou environnemental local et les personnes qualifiées au titre des intérêts économiques locaux, choisies parmi les membres d'associations, d'organismes consulaires, de professionnels ou experts. Cette commission a notamment pour rôle : De conduire et d'étudier, avec les prestataires désignés, l'élaboration de l'A.V.A.P., d'assurer le suivi de l'A.V.A.P. et d'en définir les adaptations mineures nécessaires. de résoudre les divergences avec l'Architecte des Bâtiments de France, concernant l'A.V.A.P., et formuler un avis en cas de recours. Le Conseil Municipal a également validé la composition de la Commission P.L.U. / A.V.A.P. qui a en charge, en collaboration avec les bureaux d'études, d'élaborer le P.L.U. et de contrôler sa cohérence avec l'A.V.A.P. Les membres du Conseil Municipal sont les mêmes que ceux de la Commission Locale de l'AVAP. Comme le permet la loi, le Conseil Municipal a décidé la prise en charge par La Commune des frais d'adhésion à une mutuelle labellisée pour les agents municipaux titulaires.

Les travaux de construction du Centre Culturel sont à présent terminés. La place devant le bâtiment doit être considérée comme un espace piétonnier où les Tourrettois doivent pouvoir accéder en fauteuil handicapé ou avec une poussette. Dans le but d'assurer la sécurité de toutes les personnes se rendant sur cette place, ainsi que pour maintenir l'intégrité de son revêtement, les accès seront règlementés par du mobilier urbain spécifique (barrières). Quelques bancs, poubelles et cendriers seront également installés. Le Conseil Municipal a décidé de l'achat et de l'installation de ces équipements.

Le Préfet de La Drôme a informé La Commune que dans le cadre de la Réforme des Collectivités Territoriales, il avait arrêté le projet de fusion des 8 syndicats intercommunaux d'irrigation de La Drôme, dont le Syndicat Intercommunal d'Irrigation de Marsanne et ses Environs (S.I.I.M.E.) auquel La Commune adhérerait et y avait désigné ses représentants. Le Conseil Municipal a reconduit ses représentants au sein de ce nouveau syndicat.

Le Conseil Municipal a approuvé l'arrêté de Monsieur le Préfet de la Drôme relatif au projet de périmètre d'une Communauté d'Agglomération issue de la fusion de Communauté d'Agglomération Montélimar-Sésame et de la Communauté de Communes du Pays de Marsanne. Suite à cette approbation, le Conseil Municipal a également approuvé les statuts de la nouvelle Communauté d'Agglomération dénommée Montélimar-Agglomération. Le Conseil Municipal a décidé d'autoriser M. Le Maire à vendre la parcelle AC 332 de la Zone Artisanale de Belfond à la SCI LASNI au prix de 35,00 € le m² TTC, Il reste encore 3 parcelles à vendre dans cette Zone d'Activités. Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.), le Plan d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.), conforme aux orientations de la Loi portant Engagement National pour l'Environnement (dite Loi ENE ou "Grenelle II"), a été débattu au sein du Conseil Municipal. Pour sécuriser l'alimentation en eau potable de 4 communes du sud du Syndicat Intercommunal des Eaux Drôme-Rhône (S.I.E.D.R.), soit Savasse, Condillac, La Coucourde et Les Tourrettes, un nouveau forage a été réalisé sur la Commune de Savasse. Ce forage, équipé de 2 pompes et d'une profondeur de 97 m produira 335 000 m³ d'eau par an.

La soirée "illuminations" du village est prévue le 07 décembre 2012. À cette occasion tous les habitants du village sont conviés à la tradition rôtie de châtaignes accompagnée de quelques autres friandises, à 19h sur le parvis de la Mairie.

RÉVISION DES LISTES ÉLECTORALES

AVIS AUX ÉLECTEURS

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation légale en vertu de l'article L. 9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter.

Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 31 décembre 2012 inclus. Elles doivent être déposées par les intéressés eux-mêmes. Toutefois, les personnes qui ne peuvent se présenter elles-mêmes à la mairie peuvent adresser leur demande par correspondance à l'aide du formulaire prévu à cet effet, disponible en mairie, ou la faire présenter par un tiers dûment mandaté. Les demandes peuvent également se faire en ligne pour les communes qui proposent cette téléprocédure. Les inscriptions déposées en 2012 et retenues par la commission administrative permettront de voter à compter du 1er mars 2013.

Tous les Français et Françaises majeurs jouissant de leurs droits civils et politiques et qui ne sont pas déjà inscrits sur une liste électorale ou qui ont changé de commune de résidence doivent solliciter leur inscription. Les jeunes Françaises et les jeunes Français qui auront 18 ans au plus tard le 28 février 2013 doivent prendre contact avec leur mairie, au plus tard le 31 décembre 2012, s'ils n'ont pas été informés par celle-ci de leur inscription d'office.

Les ressortissants des autres États membres de l'Union européenne peuvent demander à être inscrits sur les listes électorales complémentaires en vue d'éventuelles élections municipales partielles à venir, au plus tard à cette même date. Les électeurs ayant changé de domicile à l'intérieur de la commune sont invités à indiquer leur nouvelle adresse à la mairie pour permettre leur inscription sur la liste du bureau de vote auquel ils doivent désormais être rattachés, au plus tard à cette même date. Chaque électeur devant justifier d'une attache avec le bureau de vote sur la liste duquel il est inscrit doit régulariser sa situation électorale à la suite de tout changement de domicile ou de résidence. A défaut, l'électeur s'expose à être radié de la liste électorale en question. Les électeurs déjà inscrits sur une liste électorale n'ont aucune formalité à accomplir s'ils n'ont pas changé de domicile ou de résidence au sein de la commune. Les électeurs trouveront tous renseignements complémentaires dans les mairies.

UN NOUVEAU FORAGE A SAVASSE POUR SÉCURISER L'ALIMENTATION EN EAU POTABLE DES USAGERS DU SYNDICAT DRÔME-RHÔNE



Vendredi 21 septembre 2012, Monsieur Jean JULIEN, Président du Syndicat Intercommunal des Eaux Drôme-Rhône, Monsieur René VECCHIATO, Maire de SAVASSE, Monsieur Marc BONNIEUX, Directeur SDEI, inaugurent ce nouveau forage d'eau potable sur le site « JUSTON » à Savasse.

Cette inauguration a lieu sous la présidence de Monsieur le Préfet de la Drôme, Monsieur Pierre-André DURAND.

Ce forage de JUSTON alimente en eau potable les 3 440 habitants des 4 communes du sud du Syndicat Drôme-Rhône : SAVASSE, CONDILLAC, La COUCOURDE et Les TOURETTES.

Ce forage est équipé de 2 pompes et permet, en cas de problème sur l'une d'elles, de garantir la continuité de service et la qualité de l'eau distribuée. Grâce à l'interconnexion des réseaux d'eau potable entre le nord et le sud du Syndicat, ce forage participe au dispositif de secours du Syndicat en cas de crise majeure.

Le nouveau forage de JUSTON en quelques chiffres :

1 an de travaux. - 335 000 m³ produits par an. - 123 km de réseau alimentés sur 4 communes. - 308 000 € d'investissement.



Pour les enfants aussi, après le temps des vacances, vient celui du travail et de la rentrée scolaire. Quelques pleurs pour les plus jeunes, des sourires pour les plus grands, ravis de retrouver leurs copains. Ce fut l'occasion pour tous de faire connaissance ou de retrouver leur instituteur ou institutrice. Marie-Laurence GUERAIN Directrice, accueillait les enfants, accompagnée de Jean-Luc

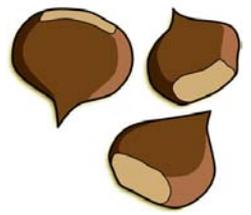
DELHOMME (maternelle), Audrey FAURE (maternelle), Nadia CLUTIER (Primaire), Sandrine VALLA (primaire), Isabelle JOUVE (Primaire), Samuel ROCHE (primaire), sans oublier les Atsem, Valérie DEGUIHLEM et Elodie BANCEL. A tous nous souhaitons une excellente année scolaire, riche et laborieuse.

Voyage en Haute Loire



Le mercredi 05 septembre, l'association Primevères était en voyage, destination la Haute-Loire. Le village des Balayes à Champclausse, toute l'Auvergne en miniature, reproduite à l'identique avec toit de chaume ou de lauze, juste à côté visite d'une ancienne carrière de lauzes phonolites abandonnée devenue le Lac Bleu. Repas à l'Auberge du Meygal à Boussoulet accueil très chaleureux repas excellent, en descendant visite de la ferme des frères Perrel à Moudères qui est restée à l'identique avec sa grande cheminée qui enfume aussi bien toute la cuisine que les jambons et saucisses à sécher, l'étable où vache laitières et vaches à viande étaient séparées, son toit de paille de seigle épais de 50 cm aussi beau dessus que dessous (cette ferme de 1786 est classée au patrimoine). Même si au retour par la fatigue se faisait sentir, ce fut une belle journée avec les yeux émerveillés par de si belles choses. (Y.Chantre)

Chauds les Marrons



Invitation

Monsieur le Maire des Tourrettes et les membres de son Conseil Municipal, sont heureux d'inviter l'ensemble de la population tourrettoise, pour fêter la mise en lumière du village, le vendredi 7 décembre à 19h. sur les parvis de la Mairie. Comme le veut la tradition, le vin chaud et les marrons grillés seront offerts. Chocolat chaud et pâtisseries seront également proposés aux amateurs.

- LA DRÔME - DRÔME SOLIDARITÉS

Le Département de la Drôme propose un numéro de téléphone unique pour répondre aux besoins de personnes âgées, des personnes en situation de handicap et de leur proches. En appelant le numéro unique **Drôme Solidarités 0 810 01 26 26** (coût d'un appel local depuis un téléphone fixe), l'utilisateur n'a qu'un seul interlocuteur qui le renseigne ou facilite ses démarches.

Drôme Solidarités est joignable toute l'année, du lundi au vendredi de 9h00 à 17h30 sans interruption.

DIVISEZ LE VOLUME DE VOS DÉCHETS PAR CINQ

GRÂCE AU COMPACTEUR DE BOUTEILLES

ÉCOLOGIQUE PRATIQUE LUDIQUE

Idéal pour: [Illustration of bottles]

Pour tout renseignements contactez-nous sur www.sypp.fr ou au 04 75 00 25 35

SYPP Syndicat des Portes de Provence pour le traitement des déchets

Horaires d'ouverture de la Bibliothèque :
Lundi : 15h30 - 17h30 - Mercredi : 16h - 18h
Vendredi : 17h30 - 19h.

Cérémonie du 11 novembre



Le Maire, des élus et des citoyens s'étaient rassemblés devant le monument aux morts pour la cérémonie commémorative du 11 novembre. Après l'honneur aux morts, ce furent les dépôts de gerbes, par l'Association des Anciens Combattants et par la Municipalité, suivis de la minute de silence et de l'hymne national. Les messages de

l'Union Française des Anciens Combattants et du Ministre délégué aux anciens combattants ont été lus. Ce dernier précisant que cette commémoration est maintenant élargie à l'ensemble des morts pour la France depuis la Grande Guerre, et particulièrement pour les soldats tombés en Afghanistan.

Arts et Loisirs expose



Comme chaque année, l'association tourrettoise Arts et Loisirs organisait son exposition. L'occasion de présenter l'ensemble des travaux réalisés par les membres au cours de l'année. Chaque membre du club possède sa spécialité, comme la création de cartes diverses, la décoration du

bois, du verre ou des tissus. Cette année, ces dames ont reçu un invité d'honneur, M. DUPUY, du Teil, créateur d'objets divers en bois. M. JeanPierre LAVAL, Maire, est venu encourager toutes ces créatrices bénévoles. L'ambiance était là, avec café et petits gâteaux, mais on doit déplorer la faible fréquentation.

6/10/2012

LES TOURRETTES Un bon bœuf



Des jeunes prometteurs ont affronté le public.

Samedi soir, au centre rural d'animations des Tourrettes, le comité des fêtes a organisé un bœuf musical. Nombre de spectateurs sont venus écouter des musiciens de tout âge, jouer de la guitare, de la batterie, du synthétiseur... avec des styles très différents et variés. À noter, vendredi, concours de pétanque et dimanche, dernier vide-greniers de l'année.

LES TOURRETTES Aguebadia, une nouvelle association

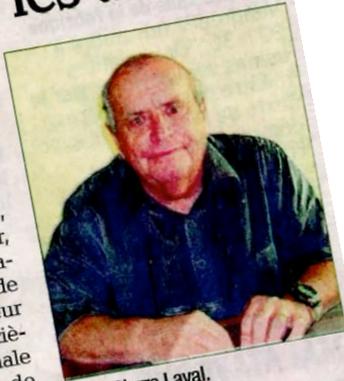
■ Une nouvelle association s'est installée aux Tourrettes, Aguebadia, dont le but est de promouvoir la culture africaine, notamment de la Côte d'Ivoire. Elle est composée de Mariette Patin, présidente, Alice Fano, trésorière, et Olivier Fahé, principal intervenant artiste danseur-chorégraphe. Elle organise des cours de danse le mercredi à Savasse et a pour projet, un stage en Côte d'Ivoire du 23 février



au 9 mars. En attendant, un stage de percussions et de danse aura lieu les 10 et 11 novembre aux Tourrettes. Il est ouvert à tout public et les curieux sont les bienvenus. Renseignements et réservation au 06 70 08 35 58.

LES TOURRETTES Un point sur les travaux

Une rencontre avec Jean-Pierre Laval, maire de Tourrettes, a permis de faire un point sur les différents travaux concernant la commune. Le nouveau centre culturel a été mené à son terme, après de long mois de labeur, grâce au maître d'œuvre Fabien Ramadier et un solide autofinancement à hauteur de 45 %, et une aide financière de la direction régionale des affaires culturelles de Rhône-Alpes (13 %) et du conseil général (18,5 %). Un autre chantier est en phase d'aboutir, il s'agit de la déchetterie, commune aux Tourrettes et à Saulce, donc la remise du chantier aura lieu le 12 novembre, avec une mise en service prévue fin 2012. Le troisième important chantier



Jean-Pierre Laval.

est la station d'épuration, dont la mise en route est prévue en 2014. À l'heure actuelle, le plan est dessiné, toutes les études préalables ont été faites. Le coût sera moindre car il correspond au budget assainissement de la commune.

LES TOURRETTES Jean-Yves Brucker à l'honneur

À peine revenu du Limousin, l'employeur de Jean-Yves Brucker, la société Leclere de Valence lui a remis la médaille d'or du travail pour 35 ans de labeur dans différentes sociétés. Cette manifestation organisée de main de maître par le P.-d.g., Eric Peret, a eut lieu le 9 novembre en présence de Patrick Labaune, député, et Geneviève Schiano Di Cola, amie de la famille représentant Les Tourrettes et le conseil général. Le pot de l'amitié a ensuite été partagé par les employés de la société et les invités de Jean Yves Brucker.



Jean-Yves Brucker.

LES TOURRETTES Voyage à Hammamet Le bonheur si je veux !



Samedi dernier une cinquante de participants au voyage organisé par le comité des fêtes présidé par Pierre Braysse prenaient le car au départ des Tourrettes pour rejoindre Marseille Marignane. Un voyage inaugural pour certains (1er voyage en avion), arrivée 21h à Tunis puis 1h30 de car pour rejoindre Hammamet. Là ! Le rêve l'hôtel Palmiche, décor somptueux, repas de bienvenue et une nuit de repos bien méritée. Le lendemain découverte de la piscine 27°, température de l'air 33° de quoi rêver, le groupe découvre les alentours. Mardi excursion en mer avec un presque vrai bateau pirate, mercredi visite de Nabeul achat de souvenirs repas tunisien et soirée danse tunisienne. Jeudi diverses excursions, vendredi c'était l'Aïd, farniente au bord de la piscine, samedi il a fallu prendre le chemin de retour avec des souvenirs plein la tête et prêts à repartir !

Vu dans
la presse...

Une nouvelle association

AGUEBADIA, créée le 10/07/2012, est le résultat d'une rencontre métissée ente une Française (Mariette Patin), une Franco-Ivoirienne (Alice Fano) et un Ivoirien (Olivier Fahé), avec le même objectif: découvrir et faire découvrir l'Afrique, et plus particulièrement la Côte d'Ivoire, à travers la danse, la musique, le chant, la cuisine, les voyages...

Pour ce faire ils organisent, stages (par exemple les 10 et 11 novembre dernier - notre photo), spectacles, voyages (du 23 février au 9 mars 2013).

Aguebadia souhaite récolter des fonds pour établir un partenariat avec Sahidrou, afin d'aider le village et d'organiser des échanges entre enfants, danseurs amateurs ou professionnels, musiciens, etc... Sahidrou est le village de naissance d'Olivier Fahé, situé au Nord Ouest de la Côte d'Ivoire, dans la région des 18 montagnes. Il n'y a ni eau ni électricité.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez besoin d'autres informations. Contact: Mariette PATIN - 06.70.08.35.58



Rando des 15



11^{ème} découverte du Canton de Marsanne,

le Dimanche 17 mars 2013 à partir de 8H30, au départ de CONDILLAC.

Les organisateurs vous accueilleront sur de nouveaux parcours pédestres et VTT, pour tous les niveaux, avec haltes-ravitaillement conviviales dont la renommée contribue au succès de cette manifestation.

ÉTAT CIVIL

Naissances :

Maël FAHE - 17 août à Montélimar
Julian VALLEIX RAMOS - 23 août à Montélimar
Tiago SEGISMUNDO - 9 septembre à Montélimar
Jade MARCILLY - 6 octobre à Valence

Mariages :

JUILLARD Eric et BONARD Maëlle, le 22 septembre
CARRILLO Richard et TEYSSIER Patricia, le 1^{er} septembre

LES ASSOCIATIONS :

A.C.C.A.:	C. LABROSSE	04.75.51.81.59
Amicale Cycliste :	J. PIQ	04.75.90.05.09
Anciens combattants :	J.C. VEYREINC	04.75.90.06.84
A.P.E. :	V. TRABICHET	04.75.90.08.07
Arts et Loisirs :	M. CHAMPEL	04.75.90.05.33
Comité des Fêtes	P. BRAYSSE	04 75 50 22 49
Primevère :	Y. CHANTRE	04.75.90.06.93
Tourrettes Détente :	S. DETOEUF	06.24 72 38 47
Tourrettes Solidarité :	J. BUSQUET	04.75.90.08.38
Si TT Clean :	N. VALETTE	06 03 13 26 49
Yacht club :	C. PONSON	04 75 60 72 79
U.S. Blomard	F. BOUGUERRA	06 52 66 05 27
Tennis Club des Tourrettes	J. TRABICHET	04.75.90.08.07
Tourrettes Multihandicaps	G. SCHIANO di COLA	04.75.90.06.87
Wa-Jutsu Club	F. LEPAGE	04.26.51.55.76
Jet Energy Team	L. FARGIER	09 51 95 15 50
Aguebadia (danse africaine)	M. PATIN	06 07 08 35 58

REVEILLON du NOUVEL-AN

Le Comité des fêtes des Tourrettes organise à la salle des fêtes des Tourrettes le réveillon du 31 décembre 2012. Au programme : Soirée musicale animée par un DJ. Danse et cotillons. Mais surtout un super menu concocté spécialement pour l'occasion. Prix : 60 € par adulte, 30 € par enfant (jusqu'à 14 ans: Menu Junior)

Inscription : auprès de M. Pierre BRAYSSE : 06 49 43 13 95



Apéritif avec Mise en bouche de fin d'année
& Buffet en libre Service
Saumon Bellevue et ses sauces
Bouquet de Crevettes
Chiffonnade de saumon fumé mariné
Cascade de galantine de faisan et sa gelée perlée
Copeau du carré de Pic jambon du Diois
Mousse de Canard au Porto
Trou Tourrettois
Civet de Cerf aux Baies Rouges
Cardon à la Melle
Plateau de Fromages
Dessert de l'an Nouveau
Café - Vin Compris : Blanc / Rosé / Rouge
Champagne de Soirée

MAIRIE de LES TOURRETTES

secrétariat ouvert : lundi mardi jeudi de 8h à 12h.
le vendredi de 8h à 17h

Téléphone : 04 75 90 06 27 - 09 75 25 33 77

Télécopie : 04 75 90 07 03

Message : mairie.les.tourrettes@orange.fr

<http://www.lestourrettes.fr>

LE PERSONNEL COMMUNAL

Secrétariat :	I. ARN E. AIZAC
Services Techniques :	P. ARSAC F. CHEVALIER
Services Techniques écoles :	M. SIDOLLE
Atsem :	E. BANCEL V. DEGUILHEM

LA BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE :

P. MAROUX - Responsable bénévole - tel. bibliothèque : 04 75 91 33 78